



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



NOTRE COUVERTURE

LE PRIEURÉ DE L'OISELLIÈRE
en Saint Planchers, canton de Granville (Manche)

Vers le XII^e siècle, Saint Pair fut érigé en prieuré. En 1250 et 1266, l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, y trouva un prieur et un moine, qui à sa seconde visite lui refusèrent l'entrée.

En 1321, l'abbé Jean II de la Porte fit construire une chapelle à l'Oisellière sur la paroisse de Saint Planchers et par la suite l'Oisellière devait supplanter le vieux prieuré de Saint Pair comme résidence.

Le territoire de la Baronnie de Saint Pair était limité à l'Ouest par la mer, au Sud par le Thar, à l'Est par la route de Cérances à la Haye Pesnel et au Nord par la Venlée.

Le Mont n'y était pas seul propriétaire, mais ses possessions y étaient nombreuses : les églises de Saint Pair, Saint Planchers, Saint Aubin des Préaux, Saint Jean des Champs, Coudeville lui appartenaient.

Le prieuré de l'Oisellière repose dans un vallon baigné par le ruisseau de l'Oisellière affluent de la Saigue. Il était autrefois abrité par le bois du Prael à la fois en Saint Planchers et en Saint Aubin des Préaux. La rivière baignait ses fossés, qui sont devenus des prés. Au milieu du XVI^e siècle, ce bois du Prael avait été acheté par le Mont au Collège d'Harcourt, qui utilisait ses revenus pour l'entretien de boursiers d'Avranches et de Saint-Lô. Ce bois était exploité par les charpentiers de Granville pour la construction des bateaux.

La propriété de l'Oisellière était de 1200 vergées, soit 240 hectares.

Le prieuré était dans une situation retirée propre au calme de la vie intérieure et contemplative.

Sous les abbés commendataires, il devient le Château de l'Oisellière, villa agréable où on oubliait l'austère abbaye.

Dans les vestiges actuels on reconnaît encore ce double caractère de l'Oisellière ; dans le manoir proprement dit et la chapelle avec ses ogives prismatiques et ses contreforts. Il reste peu de choses de cette chapelle construite en 1321.

Guillaume de Lamps et son frère Jean, en 1509 et 1523, construisirent de nouveaux bâtiments à Brion et à l'Oisellière. C'est dans ce prieuré que vécut et mourut Arthur de Cosse, évêque de Coutances (1562-1587) et abbé du Mont Saint-Michel (1570-1587).

Cet évêque fut victime des guerres de religion : les calvinistes pillèrent en particulier Coutances et sa Cathédrale. L'évêque fait prisonnier fut tourné en dérision et réussit à s'échapper et à gagner la Bretagne.

Pour payer les redevances de son abbaye, Arthur de Cosse avait eu la prétention d'utiliser le trésor de la Basilique et en particulier les reliquaires. Le prieur s'y opposa vertement et rossa l'évêque. Ce prieur devint dans la suite abbé de la Lucerne : il s'appelait Jean de Grimouville.

Aujourd'hui, l'Oisellière est une propriété privée qui garde d'importantes constructions en particulier le manoir des de Lamps et le pigeonnier.



Les Annales du Mont Saint-Michel

L'ASSOMPTION DE NOTRE-DAME

Les Pères de l'Eglise et les grands docteurs, dans les homélies et les discours qu'ils ont adressés au peuple pour la fête de l'Assomption, en ont parlé comme d'une vérité déjà connue et admise par les fidèles. Ils l'ont expliquée plus clairement, ils en ont approfondi la signification et la portée. Surtout, ils ont mieux mis en lumière ce que les textes liturgiques n'avaient que brièvement indiqué : cette fête ne rappelle pas seulement que le corps inanimé de la Vierge Marie n'a subi aucune corruption, mais aussi qu'elle a triomphé de la mort et qu'elle a été glorifiée dans le ciel, à l'exemple de son Fils unique Jésus-Christ.

Ainsi saint Jean Damascène, qui est le plus remarquable prédicateur de cette vérité traditionnelle, compare l'Assomption corporelle de la Mère de Dieu à ses autres dons et privilèges ; il déclare éloquemment : « Elle qui avait gardé sa virginité intacte dans l'enfantement, il fallait qu'elle garde son corps, même après la mort, exempt de toute corruption. Elle qui avait porté le Créateur dans son sein comme son enfant, il fallait qu'elle aille faire son séjour dans la lumière divine. Cette épouse que le Père s'était unie, il fallait qu'elle habite la chambre nuptiale. Elle qui avait contemplé son Fils cloué à la croix et qui avait reçu dans son cœur le glaive de douleur qui lui avait été épargné dans l'enfantement, il fallait qu'elle le contemple trônant avec le Père.



Il fallait que la Mère de Dieu possède ce qui appartenait à son Fils, et qu'elle soit honorée par toutes les créatures comme la Mère de Dieu et sa servante. »

Pour saint Germain de Constantinople, si le corps de la Vierge Mère de Dieu avait été préservé de la corruption et transféré au ciel, cela ne s'accordait pas seulement à sa maternité divine, mais encore à la sainteté particulière de son corps virginal. « Selon l'Écriture, dit-il, tu apparais dans la beauté ; ton corps virginal est tout entier chaste et saint ; il est tout entier la demeure de Dieu. Aussi doit-il, par la suite, être totalement affranchi du retour à la poussière. Mais, parce qu'il est humain, il doit être transformé pour accéder à la vie sublime de l'incorruptibilité. Toutefois, c'est le même corps qui est vivant, souverainement glorieux, intact et doté d'une vie parfaite. »

Un autre écrivain très ancien avait affirmé : « Puisqu'elle est la Mère très glorieuse du Christ, notre divin Sauveur, lui qui donne la vie et l'immortalité, elle est vivifiée par lui, elle partage pour l'éternité l'incorruptibilité de son corps. Il l'a fait sortir du tombeau et l'a élevée auprès de lui, d'une manière connue de lui seul. »

Tous ces raisonnements et ces considérations des Pères s'appuient sur la Sainte Écriture comme sur leur ultime fondement. Celle-ci met en quelque sorte devant nos yeux la Mère de Dieu comme intimement unie à son Fils divin et partageant toujours sa destinée.

Il faut surtout se rappeler que, dès le deuxième siècle, les Pères nous présentent la Vierge Marie comme la nouvelle Eve, soumise au nouvel Adam, mais très étroitement unie à lui dans le combat contre l'ennemi infernal. Ce combat, tel qu'il est prédit dans le Protévangile *, devait aboutir à la victoire totale sur le péché et sur la mort, qui sont toujours rattachés l'un à l'autre dans les écrits de saint Paul. Par conséquent, puisque la résurrection glorieuse du Christ fut l'acte essentiel et le trophée ultime de cette victoire, le combat livré par la Vierge Marie et son Fils

devait trouver sa conclusion dans la glorification de son corps virginal. Comme dit encore l'Apôtre : *Lorsque ce qui est mortel en nous revêtira l'immortalité, alors se réalisera la parole de l'Écriture. La mort a été engloutie dans la victoire.*

Ainsi la Mère de Dieu, unie à Jésus-Christ d'une manière mystérieuse, « dans un seul et même décret » de prédestination, immaculée dans sa conception parfaitement vierge dans sa maternité divine, généreuse collaboratrice du Rédempteur, a remporté un triomphe total sur le péché et ses conséquences. Pour finir, elle a obtenu, comme couronnement suprême de ses privilèges, d'être préservée de la corruption du tombeau. A la suite de son Fils, après avoir vaincu la mort, elle a obtenu d'être élevée, corps et âme, à la gloire suprême du ciel pour y resplendir, en qualité de Reine, à la droite de son Fils, *le Roi immortel des siècles.*

*Constitution Apostolique de Pie XII
« Munificentissimus Deus » (1950)*



LES ANGES ! ...

Vous vous rappelez !... Dès notre bas âge, nos mamans nous ont appris que nous avions un Ange gardien... Chaque matin et chaque soir, elles nous le faisaient invoquer en une courte prière.

Mais est-ce bien vrai que les Anges existent ?

« On ne nous en parle plus », m'écrivent plusieurs d'entre vous... ; « bien pire, on nous dit : « Non ! » ; on en rit... ; on nous prend pour des naïfs... On nous dit que nous n'avons pas évolué, que nous « avons gardé la Foi d'avant le Concile » ???... Ne pourriez-vous pas, Père, nous parler des Anges ?... »

Comme je comprends votre angoisse, chers Amis ! Ah ! ces « théologiens modernes », que dénonçait récemment, courageusement, un Evêque français, quel mal ils font !

Ils nous affirment que les Anges ne seraient que les « symboles », les « images » du bien, comme le démon ne serait que la personification du mal, mais qu'en réalité ils n'auraient pas d'existence.

Et bien, ces « théologiens » qui parlent ainsi ne sont pas « modernes »... mais « modernistes » et enseignent là une très grave erreur, contraire à la Sainte-Ecriture, à l'Evangile, à la Tradition et à l'enseignement de l'Eglise... Ce sont des maîtres de faussetés « détournant leurs oreilles de la vérité pour se tourner vers des fables », écrit saint Paul.

Nous n'avons que faire de leurs élucubrations et de leurs fariboles.

Le Pape Paul VI nous a rappelé la Vérité, quand il a déclaré dans son admirable et complet « Credo » : « Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur des choses visibles et des choses invisibles « **COMME LES PURS ESPRITS QU'ON NOMME AUSSI LES ANGES !** ».

Un théologien n'a pas mission officielle de nous enseigner, pas plus qu'un prêtre infidèle à la doctrine de la Foi. Nous ne devons pas suivre inconditionnellement un prédicateur : c'est à nous de voir d'abord, s'il est vraiment l'écho de la Vérité.

Voyons un peu !

Si nous nous donnions la peine de feuilleter la Sainte-Ecriture, nous constaterions qu'il y est question des Anges plus de trois cents fois ! Quant au démon, on en parle plus de deux cents fois !

Certains passages nous sont spécialement connus.

Aux premières pages de la Bible, c'est l'Ange à l'épée de feu qui garde l'entrée de cet Eden dont viennent d'être chassés Adam et Eve.

Trois Anges font visite à Abraham, et un autre arrête son bras prêt à frapper Isaac, son fils.

Jacob voit les Anges monter et descendre la mystérieuse échelle de Béthel.

L'Archange Raphaël accompagne en voyage le jeune Tobie, etc., etc... Que d'autres événements dans l'Ecriture Sainte où interviennent les Anges !

Le Nouveau Testament, lui, commence par la visite de l'Ange Gabriel à Marie pour lui annoncer que Dieu l'a choisie pour être la Mère du Sauveur promis au monde.

Merveilleux parallèle ! Grandiose opposition !

Un ange de ténèbres avait séduit Eve pour la ruine de l'humanité : un ange de lumière offre à Marie de nous donner le fruit de vie : Jésus !

Et c'est la merveilleuse histoire de notre Rédemption dont un Ange est le céleste messager !

Qui pourrait nier, sans faire naufrage dans la Foi, cette scène d'Evangile ?... Qui pourrait nier l'intervention de l'Ange annonçant à saint Joseph anxieux que Marie porte en Elle le Fils de Dieu ?...

Qui pourrait nier l'intervention des Anges qui, la nuit de Noël, révèlent aux bergers la naissance de l'Enfant-Dieu ?..., l'intervention de l'Ange qui prévient les Mages de ne pas retourner chez Hérode..., de celui qui ordonne à saint Joseph de fuir en Egypte, puis de revenir, après la mort du tyran..., de celui qui vient consoler Jésus en agonie au Jardin des Oliviers ?

Et la triple tentation du Sauveur par le démon serait-elle aussi une fable ?...

Oui ! les Anges sillonnent les pages de l'Écriture-Sainte : donc c'est qu'ils existent. Les nier, c'est nier l'Écriture-Sainte elle-même, et donc accuser d'imposture Dieu qui en a inspiré les auteurs. C'est, en d'autres termes, avoir perdu la Foi !

C'est faire fi des enseignements des Pères de l'Église et des Docteurs que l'Église a placés sur les Autels.

Il faudrait en citer un, et de très grande taille, saint Thomas d'Aquin, lequel consacre 70 pages de sa Somme théologique aux Anges et 18 aux démons.

Voilà qui est d'une autre importance pour nous et d'un autre poids que les affirmations de certains théologiens « modernes », pardon ! « modernistes », oublieux de la Bible, de la Tradition, et de l'Enseignement de l'Église infaillible en matière de Foi.

Et les *Anges Gardiens* ?... Mais l'Église, même après le Concile, n'a pas supprimé leur Fête : elle est toujours inscrite au Calendrier liturgique, le 2 octobre. Or nous savons que la *prière officielle* de l'Église constitue une règle de Foi (lex orandi, lex credenti). L'existence des Anges ne peut donc être mise en doute.

Et comment le pourrait-elle, alors que Notre-Seigneur parle si clairement des Anges, quand il dit, à propos du scandale donné aux petits enfants : « *Leurs Anges voient toujours la face de mon Père qui est dans les Cieux* ».

Oui ! Nous avons, chacun, un Ange, *notre Ange*, qui veille sur nous pour nous aider, nous servir et protéger nos corps et nos âmes.

Qui ne connaît la dévotion de Jeanne d'Arc pour saint Michel, et celle du Padre Pio pour le même Archange ?

Vous vous souvenez, sans doute, des prières que le Pape Léon XIII avait ordonnées après chacune des Messes basses, et que, pour ma part, je continue toujours à réciter : « *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat. Contre la malice du démon, soyez notre secours. Repoussez en enfer les esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre les âmes* ».

Tout cela est clair ! Pour s'adapter au monde moderne, devrions-nous minimiser notre Foi, l'altérer par la négation de certaines Vérités ?

Bien chers Amis, si besoin était, renforcez encore plus votre dévotion à votre Ange Gardien ! Il faut vous en souvenir : A votre Baptême, le bon Dieu lui a confié tout votre être, toute votre vie. Il chemine près de vous sur le chemin. Jusqu'à votre dernier souffle, il ne vous quittera pas ! C'est alors, en effet, seulement, qu'il pourra dire à son Maître : « *Mission accomplie !* ».

Et si le doute, parfois, sous l'influence d'un certain enseignement qui vous scandalise, venait à vous frôler, répétez bien haut la Foi de toujours, la Foi de l'Église infaillible :

« *Credo in unum Deum, factorem cœli et terræ, visibîlium omnium et invisibîlium* », que Paul VI a précisé ainsi... « *CHOSSES VISIBLES, comme le monde où s'écoule notre vie passagère ; CHOSSES INVISIBLES, comme les purs esprits QU'ON NOMME AUSSI LES ANGES* ».

« *Omnes sancti Angeli et Archangeli, Orate pro nobis* ».

(Litanyes des Saints).

« *Près d'Elle* », Juin 1979.

● 29 septembre

FÊTE DE SAINT MICHEL

Messes à l'Église à 9 h 30 et 11 heures.

● 30 septembre

SOLENNITÉ DE SAINT-MICHEL

Messes à l'Église à 9 h 30 et 11 heures.

Office pontifical à l'Abbatiale à 11 h 30, par Monseigneur l'Évêque.

Homélie de Mgr KERVENNIC, Evêque de Saint-Brieuc.

A 15 h 30 : Vêpres à l'Église Saint-Pierre.

La liturgie des Heures du 29 septembre

La réforme liturgique décidée par le Concile Vatican II a fait de la Dédicace de Saint Michel, du 29 septembre, la fête des trois archanges Michel, Gabriel et Raphaël (1).

A vrai dire, Gabriel et Raphaël, bien que fêtés d'ailleurs respectivement, naguère, les 24 mars et 24 octobre, n'étaient pas absents, antérieurement, de la fête du 29 septembre qui se trouvait être un peu (ce qu'elle est restée à vrai dire) la fête de tous les anges. Ainsi une des hymnes de l'office, qu'on retrouve d'ailleurs dans la nouvelle liturgie — mais dans son texte primitif — avait une strophe consacrée à Gabriel et une autre à Raphaël. Et on pourrait donner d'autres exemples.

(Rappelons au passage qu'au Moyen-Age les trois archanges se trouvaient représentés au-dessus de l'autel majeur de l'église abbatiale du Mont Saint-Michel).

Parallèlement à la réforme du Missel, dont nous ne dirons rien ici, s'est opérée celle de l'Office divin qui, à cette occasion a perdu son nom si peu expressif de Bréviaire pour prendre celui de Liturgie des Heures : Liturgia Horarum.

Nous voudrions donner brièvement ici un aperçu des textes que l'édition typique du nouvel office propose aux Eglises de rite romain pour la sanctification de la journée du 29 septembre (2).

Pour le familier de la liturgie, l'ensemble de ces textes ne constitue pas ce qu'on pourrait appeler une grande surprise. Psaumes, antiennes et quelques autres textes sont tirés de l'ancien office de la Dédicace de Saint Michel ou, à un degré moindre, de celui des deux autres archanges. Des trois hymnes latines, deux proviennent aussi de l'ancien office. Si cela peut ne pas apparaître tout de suite aux habitués du Bréviaire romain, c'est que la Liturgie des Heures donne ces hymnes (ou extraits) dans leur version initiale que seuls les Bréviaires monastiques avaient conservée jusqu'à nos jours.

(1) La fête du 29 septembre commémorait, à l'origine, la dédicace de la très ancienne basilique Saint-Michel sur la Via Salaria, à Rome.

(2) Liturgia Horarum juxta ritum romanum. Tomus quartus. Typis polyglottis vaticanis. Decima impressio, 1977 (pp. 1158-1172).

On a fait, pour une bonne part, du neuf avec de l'ancien. Mais de façon magistrale. Par ailleurs les pièces nouvelles sont, de leur côté, fort intéressantes. Ainsi les prières qui terminent les Laudes et les Vêpres sont d'excellentes venues, du fait de leurs emprunts à la Sainte-Ecriture ou à des textes liturgiques plus anciens.

Cela dit, parcourons (en esprit de prière — aurait ajouté dom Guéranger) les différentes « Heures » qui nous sont proposées pour sanctifier ce jour de fête.

INVITATOIRE

Quel que soit l'office par lequel débute la journée, office des Lectures (ex-matines) ou office des Laudes, on le fait précéder de l'Invitatoire qui servait naguère d'introduction aux nocturnes des Matines. C'est le traditionnel psaume 94 (éventuellement le psaume 99 ou 66 ou 23) précédé, accompagné et suivi, en guise de refrain, d'une antienne qui donne en quelque sorte à toute la journée liturgique son esprit particulier.

Cette antienne est nouvelle pour le 29 septembre. Elle est inspirée du psaume 137 et, du fait notamment de cette origine biblique, l'emporte de loin sur l'ancienne qui, à un mot près, était commune à bien d'autres fêtes. Elle nous adresse cette invitation :

« En présence des Anges, venez, adorons le Seigneur ! »

Ajoutons, pour les personnes que cela pourrait intéresser, qu'au Mont Saint-Michel, l'antienne de l'Invitatoire était la suivante, au Moyen-Age, pour la fête de l'Archange : « Que cette assemblée loue le Fils du Roi éternel, en célébrant les solennités du Premier des anges » (Laudet hic conventus... primatis solemnina).

OFFICE DES LECTURES

L'office des Lectures (en latin, on dit au singulier : office de la Lecture, officium lectionis) est l'héritier des anciennes Matines, avec cette double différence qu'il est beaucoup plus court et qu'il peut être dit éventuellement à n'importe quel moment et non plus nécessairement avant les Laudes.

I. — L'Hymne

L'hymne latine «Festiva vos archangeli» est un apport nouveau dans la liturgie de ce jour. Retenons seulement que — tout comme dans l'hymne prévue pour les Vêpres — chacun des archanges s'y trouve honoré dans une strophe distincte.

Michel, Gabriel, Raphaël : un certain rythme ternaire va marquer ainsi, comme nous le verrons, toute cette journée.

II. — Psalmodie

Les antiennes qui accompagnent la psalmodie sont consacrées successivement à chacun des archanges. (Cet office a toujours trois psaumes ou divisions de psaumes).

1. « La mer fut déchaînée et la terre trembla quand Michel descendit des cieux » chante la première antienne (Concussum est mare) évoquant pour nous le cadre incomparable de la baie du Mont Saint-Michel, le site si particulier du sanctuaire de l'Archange. Et le psaume 96 qui suit n'est pas moins bien choisi :

« Le Seigneur est roi ! Exulte la terre, allégresse pour les îles sans nombre... ». Les îles ! Le Mont, Tombelaine, Chausey et tant d'autres... qui furent des lieux de prières.

« Devant lui s'avance un feu ». Comment ne pas penser à ces flammes ou lueurs mystérieuses qu'on vit jadis au Mont ? « Heureux nos Pères qui de ces phénomènes savaient faire non seulement des sujets d'admiration esthétique mais aussi un tremplin pour s'élever jusqu'à la Cause Première par l'intermédiaire des créatures spirituelles qu'évoquaient si merveilleusement ces flammes » (dom Laporte, dans Millénaire monastique du Mont Saint-Michel, tome 1, p. 68).

« Que tous ses anges l'adorent » dit plus loin le texte latin de ce psaume que propose Liturgia Horarum.

« Sion est dans la joie ». La colline de Sion, n'est-ce pas un peu le Mont Saint-Michel en ce jour ?

2. La deuxième antienne (Gabriel angelus) rappelle l'apparition de Gabriel à Zacharie. Elle s'adapte très bien à la première division du psaume 102 (versets 1 à 13) qu'elle accompagne et dont les accents évoquent le « Benedictus » du vieux prêtre lors de la naissance de son fils Jean-Baptiste.

3. La suite de ce même psaume (qui tient lieu de troisième psaume) n'en est pas moins en harmonie avec la troisième antienne (Ego sum Raphaël) qui nous redit les propos de Raphaël invitant les deux Tobie à la louange. Et l'Eglise, après avoir célébré la miséricorde de Dieu, s'écrie avec le psalmiste : « Bénissez le Seigneur tous ses anges, héros puissants, ouvriers de sa parole... ».

III — Lectures et Répons. Te Deum.

1. La première lecture est tirée de l'Apocalypse (ch. 12, 1-17). C'est le grandiose combat de Michel contre le dragon pour le salut de la Femme mystérieuse (image de l'Eglise, mais tout aussi bien de Marie) et de son Enfant (3).

Le répons qui suit (Factum est silentium) fait écho à cette lecture dont il s'inspire.

Pour cette première lecture, Liturgia Horarum a donc préféré le Nouveau Testament à l'Ancien. Le Bréviaire donnait des passages du Livre de Daniel comme lecture scripturaire. Mais on retrouvera deux extraits de Daniel pour les lectures brèves de Tierce et de Sexte.

2. Le texte de la deuxième lecture (altera lectio : l'autre lecture, dit-on en latin), emprunté à l'homélie 34 de saint Grégoire-le-Grand sur les Evangiles, figurait déjà — et depuis des siècles — à l'ancien office. C'est un texte bien connu dans lequel Grégoire commente notamment la signification du nom des trois archanges.

Le deuxième répons nous ramène à l'Apocalypse (ch. 8, 3-4) avec l'ange à l'encensoir d'or (4) que nous retrouverons aussi aux répons brefs des Laudes et des Vêpres. Son verset est tiré de Daniel (ch. 7, 10). Ce répons peut se traduire ainsi :

« Vint se placer un ange, près de l'autel du Temple, un encensoirs d'or à la main. Parfums nombreux lui furent

(3) Le passage du combat sera repris éventuellement à la messe, mais hors de son vaste contexte ecclésial (versets 7 à 12 seulement). Il figurait déjà à la messe de l'apparition de saint Michel du 16 octobre.

(4) Ne songeons surtout pas aux encensoirs de nos églises, mais bien plutôt à une sorte de cassolette munie d'un manche, comme certaines Eglises d'Orient en utilisent encore en certaines circonstances. La Bible de Jérusalem a traduit par : pelle à encens.

donnés. Et de la main de l'ange monta la fumée des parfums devant le Seigneur. — Mille milliers servaient le Seigneur ; dix mille myriades étaient autour de lui. — Et de la main de l'ange monta la fumée des parfums devant le Seigneur ».

Une longue tradition patristique et liturgique a vu dans cet ange, l'archange Michel lui-même. En outre, l'emploi de l'encens à l'office de nuit (dont notre office des Lectures est l'héritier) est très ancien. Le choix de ce passage de l'Apocalypse pour deuxième et dernier répons n'est certes pas fortuit. Des encensements avaient lieu, au Moyen-Age, durant les lectures et pendant le chant de certains répons, et l'usage s'est d'ailleurs maintenu d'encenser l'autel pendant le « Te Deum » qui fait suite au dernier répons.

Nous voici prêts justement à chanter ce cantique de louanges du « Te Deum ». A moins que l'office soit célébré en manière de vigile solennelle. Dans ce cas, après le deuxième répons on peut prolonger la cérémonie de la manière suivante :

— Chant de trois divisions du Cantique de Tobie l'Ancien (Tobie, ch. 13) qui évoque la Jérusalem céleste, ainsi que l'annonce l'antienne empruntée à l'Épître aux Hébreux (ch. 12, 22) : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, du chœur des anges innombrables » (accessistis ad Sion).

— Lecture de l'Évangile de l'Annonciation. La venue du Sauveur des hommes est annoncée par un ange, l'ange Gabriel. On ne pouvait choisir un meilleur texte !

Alors seulement on chante le « Te Deum » : « A toi, Dieu, notre louange !... Tous les anges, les cieux, toutes les Puissances, les Chérubins et Séraphins, tous Te redisent sans fin : Saint, Saint, Saint... » (5).

On rapporte qu'une nuit, saint Bernard vit tout à coup dans le chœur de Clairvaux des anges qui, dans une sorte d'enthousiasme sacré, stimulaient la ferveur des moines chantant le « Te

(5) La traduction ou plutôt l'adaptation que donne du « Te Deum » le livre « Prière du Temps présent » passe sous silence : Puissances, Chérubins et Séraphins, mais fait mention des Archange qui n'apparaissent pas dans le texte latin. Version provisoire et incomplète de Liturgia Horarum, l'ouvrage « Prière du Temps présent » ne donne qu'une notion imparfaite de la richesse de l'édition latine.

Deum » vers la fin de l'office. Le saint abbé en conclut que les anges accordaient beaucoup de prix à cet hymne (Grand Exorde de Cîteaux. Distinction 2, chapitre 4). Rien ne nous empêche de faire nôtre son opinion !

L'office se termine par l'oraison bien connue qui provient de la précédente liturgie du 29 septembre : « Dans ta sagesse admirable, Seigneur, tu assignes leurs fonctions aux anges et aux hommes... », oraison qui clôturera aussi, à l'exception des Complies, les autres Heures de la journée.

(A suivre : **Laudes, Heure médiane, Vêpres**).

Michel PIGEON

Pour la réconciliation

*O Dieu, Père de tous hommes,
tu nous demandes de porter
l'amour là où les pauvres sont humiliés,
la joie là où l'Eglise est abattue,
la réconciliation là où les hommes sont divisés.
Aide-nous donc à réconcilier
le père avec son fils,
la mère avec sa fille,
le mari avec sa femme,
le croyant avec celui qui ne peut croire,
le chrétien avec son frère chrétien qu'il n'aime pas.
Tu nous ouvres ce chemin
pour que le corps blessé de Jésus-Christ, ton Eglise,
soit ferment de communion pour les pauvres de la terre
et dans toute la famille humaine.*

Mère Thérèse - Revue « Prier », mai 1979

Dans l'île Maurice

Le Père JACQUES LAVAL (1803-1864)

un ancien médecin normand a été BÉATIFIÉ le 29 avril 1979

Un normand, le Père Laval, vient d'être béatifié. Il ne s'agit pas de Mgr François de Laval (1623-1708), ancien archidiacre d'Evreux, premier évêque de Québec, dont le territoire — le Canada — dépendait à l'origine de l'archevêque de Rouen. Son procès de béatification est bien en cours, mais il n'est pas terminé.

Il s'agit du Père Jacques-Désiré Laval, qui est moins connu, mais qui s'inscrit cependant dans la ligne des grands missionnaires défenseurs des noirs, les Claver, Libermann, Marion-Brésillac, Lavigerie, etc.

Ce Père Laval est le grand apôtre de l'île Maurice, l'ex « Isle-de-France », quatre fois plus petite que la Corse, proche de la Réunion et de Madagascar, cédée en 1810 par Napoléon à l'Angleterre. Il est considéré là-bas comme un saint, un héros national.

38 ans en France

Jacques Laval naquit le 18 septembre 1803 à Croth, petite commune de l'Eure, où son père était cultivateur et maire... Sortant de l'école presbytérale tenue par son oncle et d'esprit un peu lent, il entra au Petit Séminaire d'Evreux, en 5^e, à 17 ans. Il le quitta bientôt et fut admis en 4^e, au collège Stanislas, à Paris...

Docteur en médecine à 27 ans, il rentra dans sa région natale, où il ouvrit un cabinet à Saint-André, puis à Ivry-la-Bataille. Il se plaisait dans la grandeur et le faste, mais était très dévoué à ses malades, qu'il soignait souvent gratuitement et auxquels il apportait parfois nourriture et médicaments. Ayant abandonné depuis plusieurs années la pratique religieuse, il se convertit alors et, préférant soigner les âmes plutôt que les corps, il entra au Séminaire Saint-Sulpice à Paris.

Le 22 décembre 1838 — il avait alors 35 ans — il était ordonné prêtre... Revenu dans le diocèse d'Evreux, il fut nommé

curé de Pinterville, au sud de Louviers, à 30 kilomètres de Rouen. Il s'y dévoua totalement à ses paroissiens, n'hésitant pas à donner presque toutes ses affaires personnelles aux malheureux qu'il accueillait volontiers. Sa charité envers les pauvres, les malades et les enfants devint proverbiale, de même que sa mortification et son culte de l'eucharistie. Sa vie était comparable à celles de Saint Vincent-de-Paul et du curé d'Ars.

23 ans à l'île Maurice

Mais depuis son séminaire il s'intéressait à la condition misérable des esclaves noirs. Aussi ce ne fut une surprise pour personne lorsque en 1841, on apprit qu'il allait rejoindre les trois Pères Levavasseur, Tisserant et Libermann dans une nouvelle congrégation religieuse et qu'il partait pour l'île Maurice avec un bénédictin anglais Mgr Collier, qui venait d'en être nommé vicaire apostolique.

Aux noirs, qui avaient été émancipés en 1835 dans les colonies anglaises, mais étaient délaissés « comme des animaux », le Père Laval se donna alors corps et âme. Il se heurta à bien des oppositions, chez les blancs et les créoles, parfois même chez ses confrères. Il ne perdit cependant jamais courage. « Le Bon Dieu est plus fort que le diable » aimait-il à répéter.

Continuant ses mortifications et sa pauvreté, catéchisant, préparant aux sacrements, étant très souvent au confessionnal, il fit confiance aux noirs, leur donnant des responsabilités et multipliant son action par tout un réseau de catéchistes et de conseilleuses. Un laïc entra déjà ainsi en action...

De tout cela, il restait insatisfait. Il voulait toujours faire mieux et déclarait dans son humilité : « Je ne suis qu'une pauvre vieille bête ». Il mourut le 9 septembre 1864, épuisé par ses pénitences et ses travaux, mais ayant peu à peu régénéré moralement et spirituellement toute l'île.

Son culte

Le jour de ses obsèques 20 000 personnes étaient présentes. Depuis cette date, il ne se passe pas un jour sans que son tombeau soit visité. Le jour anniversaire de sa mort, 60 000 pèlerins s'y rendent, de toutes les ethnies et de toutes les religions de l'île. Il a fait l'union autour de lui : créoles (catholiques et protestants), indiens (musulmans et hindous),

chinois (bouddhistes et confucianistes). Près d'un million de Mauriciens le considèrent comme le plus grand bienfaiteur de leur pays et s'adressent à lui comme à « un grand ami de Dieu ».

Sa béatification à Rome avait été prévue par le Pape Paul VI, pour le 22 octobre 1978, journée mondiale des missions. Jean-Paul 1^{er} avait confirmé cette date. Ils sont partis l'un et l'autre avant elle pour un monde meilleur. C'est donc Jean-Paul II qui a mis sur les autels, le dimanche 29 avril 1979, ce normand et ce mauricien, honorant ainsi la congrégation du Saint-Esprit, tous les missionnaires, le diocèse d'Evreux et surtout cette île Maurice, qui est séparée de la France depuis près de 170 ans et éloignée par 11 000 kilomètres, mais dont le cœur continue à battre incompréhensiblement pour elle.

Que l'exemple du bienheureux Laval suscite de nouveaux et nombreux apôtres — jeunes et moins jeunes comme lui —, qui à sa suite régénéreront les pays de vieille chrétienté et ceux de mission, avec des moyens plus modernes sans doute, mais avec le même esprit.

Père Georges CADEL



*Seigneur, tu t'es penché sur ton humble servante,
la bienheureuse Vierge Marie :
tu lui as donné la grâce et l'honneur
de devenir la mère de ton Fils unique,
et tu l'as couronnée, en ce jour, d'une gloire sans pareille ;
A sa prière, accorde-nous,
puisque nous sommes rachetés et sauvés,
d'être élevés avec elle dans ta gloire.*

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT :

— « Je vous redis tout l'intérêt que je porte à votre revue. »
M. C.

— « C'est entendu, pour être en union de prières pendant les neuvaines mensuelles vous pouvez compter sur moi. Ce qui ne m'empêche pas de redire toutes les prières et invocations quand j'ai un moment. C'est devenu pour moi l'oxygène quotidien de ma vie. » M. A.

— « Je suis une abonnée de longue date aux Annales, ayant une grande dévotion à Saint Michel et la lecture de ces Annales nous fait mieux connaître le rôle des anges dans la vie de chacun de nous. » J. C.

« Je suis inscrite depuis 1956. Je suis heureuse d'appartenir à cette pieuse Union. Votre revue m'apporte confort et me permet de me ressaisir quand trop de peine me porte au découragement. Hélas vu mon âge, 86 ans, la fatigue, mon mari qui m'occupe jour et nuit, il est souvent perdu, 90 ans, j'ai bien besoin de réconfort. Je n'oublie pas mes prières et je me joins à tous les associés. Merci aussi à tous les associés pour leur union priante et fraternelle et qui m'aident avec gentillesse. L'union dans la prière c'est une grande chose, un grand soutien dans la foi. » M. E.

— « A vous Saint Michel nous confions nos foyers. » J. D.

— « Saint Michel, aidez-nous à mieux nous aimer. » L. T.

— « Seigneur Jésus, merci à Toi, à travers ton archange, ta Mère, Pierre, tous ceux qui te servent, dans la prière et la beauté puissante de ta création. Guide-moi, pour connaître ta volonté et la suivre en ton puissant amour. Je te confie tout et tous. Guide mes pas. Merci. » D. L.

— « Protégez notre amour et toute notre famille. » C. et D.

— « Merci, Monseigneur Saint Michel, pour tout ce bonheur. »
D. et C.

— « Je remercie Saint Michel de la grâce qu'il m'a obtenue. »

— « Pour les défunts de notre Famille. »

— « Saint Michel priez pour nous qui sommes seuls. » Bertrand.

— « Que l'Eglise retrouve son unité en Jésus-Christ et en N.-D. dans l'amour réciproque. » M. P.

— « Les pages des Annales lues et relues ici avec satisfaction élèvent l'âme tout en donnant du zèle à la pensée. Quel bienfait pour nous et que de profit tiré au fil des jours, rendus ainsi mille fois heureux dans cette époque matérialiste où tout est sujet de communication avec les hommes plutôt qu'avec Dieu dans le silence : la méditation et l'oraison perdant leur place. » J. B.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSECRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 1^{er} mai 1979 ont été consacrés à N.-D. des Anges et à saint Michel :

Tony et Dolorès Chauvin, Tennie 72 - Carine Lépinay, Séverine Besnard, Tennie - Freddy, Gladys, Michaël Verin, Pointe Noire - Armel, Dady, Eva, Laure Elenga, Makoua - Guy Apo, Germaine Apo, Elise, Jérôme, Mathieu, Véronique, Pierre, Tranice, Béatrice, Nina, Eloi, Léa, Odette Yapou, Bonoua - Cheryl Ngoma, Poto-Poto - Jacques de Cacqueray-Valemenier, Versailles - Tonny N'Dongui, Pointe Noire - Jacques Bondu, Locminé - Nathalie Jacqot, Karin Jacqot, Bayon - Jo-Latran Touarikissa, Makélékélé.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois de juin et juillet 1979, 73 adultes se sont faits inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Les neuvaines mensuelles du 15 au 23 de chaque mois ainsi que les messes de chaque lundi sont célébrées à l'intention des associés vivants et défunts, aux intentions des Pèlerins et de ceux qui se recommandent aux prières des associés.

Adieux à nos chers défunts

Mme O. LHERMET, Alès - M. et Mme Gatien ANQUETIL, Saint Pair sur Mer - M. Louis MONCHOUX, Antony.

Les « Annales du Mont Saint-Michel »

105^e année - Paraissant tous les deux mois

Abonnement un an : 25,00 F

Etranger : 30,00 F

Tous les abonnements commencent en janvier



Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »

B.P. 1, 50116 Le Mont Saint-Michel

C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel » 4-42 C Rennes

LE GÉRANT : LE DIRECTEUR DES ANNALES 50116 LE MONT SAINT-MICHEL

Imp. Simon - Rennes

N^o inscription C.P.P.A.P. 30942